

Nicanor RICOTE

*Expert-Comptable
Commissaire aux comptes*

*Expert Judiciaire auprès de
La Cour d'appel de GRENOBLE*

*19, rue Paul Henri Spaak
BP 105
26904 VALENCE CEDEX 9*

*Téléphone : 04 75 78 44 78
Télécopie : 04 75 78 01 98*

RHODANIM

13, rue Jean Bertin
Technoparc des Hautes Faventines
26000 VALENCE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2013

SOMMAIRE

- RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
 - Comptes annuels
- RAPPORT SPECIAL

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les subventions. Sur ce point j'ai été attentif à la méthode de comptabilisation et de rattachement des subventions de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

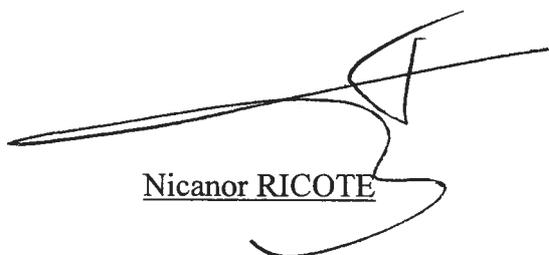
III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à VALENCE, le 09 juin 2014

Commissaire aux Comptes



Nicanor RICOTE

BILAN : ACTIF

	Montants bruts	Amortissements ou dépréciations	Montants nets au 31.12.2013		Montants nets au 31.12.2012	
			Euros	%	Euros	%
I. ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	3 575	3 575	0	1,00%		
Logiciels	3 575	3 575	0	0,00%		
Immobilisations corporelles	39 028	36 486	2 543	1,14%	2 766	1,21%
Matériel de bureau	20 524	18 155	2 369	1,06%	2 439	1,07%
Mobilier de bureau & Stands	9 069	9 069	0	0,00%		
Agencements & installations générales	9 435	9 261	174	0,08%	328	0,14%
Immobilisations financières	1 630		1 630	0,73%	1 630	0,71%
Autres dépôts de garantie	1 630		1 630	0,73%	1 630	0,71%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	44 233	40 060	4 173	1,87%	4 396	1,92%
II. ACTIF CIRCULANT						
Fournisseurs - acomptes sur commande	803		803	0,36%		
Adhérents : RIC à recevoir						
Personnel & organismes sociaux	486		486			
Usagers et créances rattachés					540	0,24%
Etat : Taxe sur salaires	958		958			
Etat : Subventions à recevoir						
Région : Subventions à recevoir	64 500		64 500	28,91%	52 596	22,99%
Départements : Subventions à recevoir						
Personnel / IJSS						
Autres produits à recevoir						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	66 747		66 747	29,27%	53 136	23,22%
III. DISPONIBILITES						
Valeurs de placement	14 220		14 220	6,37%	21 317	9,32%
Disponibilités	137 944		137 944	61,84%	146 353	63,97%
TOTAL DISPONIBILITES	152 163		152 163	68,21%	167 670	73,29%
IV. COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance					3 588	1,57%
TOTAL COMPTES REGULARISATION					3 588	1,57%
TOTAL ACTIF	283 143	40 060	223 083	100,00%	228 790	100,00%

BILAN : PASSIF

	Montants au 31.12.2013		Montants nets au 31.12.2012	
	Euros	%	Euros	%
I. FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES				
Fonds propres	153 906	68,99%	153 041	66,89%
<i>Réserves de fonctionnement</i>	34 650	15,53%	34 650	15,14%
<i>Report à nouveau</i>	118 391	53,07%	117 350	51,29%
<i>Résultat de l'exercice</i>	<u>865</u>	0,39%	1 041	0,46%
Autres fonds associatifs	48 270	21,64%	44 586	19,49%
<i>Fonds de réserve</i>	8 173	3,66%	7 807	3,41%
<i>Provision pour Indemnité départ Retraite</i>	1 600	0,72%	1 300	0,57%
<i>Fonds dédiés / Subv attribuée</i>	8 540	3,83%	5 522	2,41%
<i>Provision pour risques</i>	29 957	13,43%	29 957	13,09%
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	202 176	90,63%	197 627	86,38%
II. DETTES				
<i>Fournisseurs & comptes rattachés</i>	10 697	4,80%	7 887	3,45%
<i>Personnel</i>	6 980	3,13%	4 334	1,89%
<i>Organismes sociaux</i>	2 830	1,27%	15 587	6,81%
<i>Etat : Taxes</i>	381	0,17%	342	0,15%
<i>Région : Subventions perçues d'avance</i>				
<i>Participation entreprises perçues d'avance</i>				
<i>Etat : autres dettes fiscales</i>	18	0,01%	13	0,01%
<i>Produit Constatés d'avance</i>			3 000	1,31%
TOTAL DETTES	20 907	9,37%	31 163	13,62%
TOTAL PASSIF	223 083	100,00%	228 790	100,00%

COMPTE DE RESULTAT GENERAL

	2 013		2 012	
	Euros	%	Euros	%
Produits	136 471	100,00%	116 914	100,00%
<i>Cotisations & participations adhérents</i>	35 921	26,32%	18 414	15,75%
<i>Subventions</i>	98 500	72,18%	98 500	84,25%
<i>Autres produits</i>	2 050	1,50%	0	0,00%
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	0		0	0,00%
Charges d'exploitation	-144 657	-106,00%	-115 116	-98,46%
<i>Achats études & prestations</i>	14 919	10,93%	6 051	5,18%
<i>Achats de fournitures</i>	3 566	2,61%	2 753	2,35%
<i>Autres charges externes</i>	17 151	12,57%	18 748	16,04%
<i>Autres services extérieurs</i>	25 063	18,37%	16 961	14,51%
<i>Impôts & taxes</i>	381	0,28%	342	0,29%
<i>Salaires</i>	55 538	40,70%	49 413	42,26%
<i>Charges sociales</i>	18 974	13,90%	16 989	14,53%
<i>Autres charges</i>	0	0,00%	321	0,27%
<i>Dot. aux amortissements & provisions</i>	9 064	6,64%	3 538	3,03%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-8 187	-6,00%	1 798	1,54%
<i>Produits financiers</i>	3 529	2,59%	1 148	0,98%
<i>Charges financières</i>	0	0,00%	0	0,00%
RESULTAT FINANCIER (II)	3 529	2,59%	1 148	0,98%
<i>Produits exceptionnels</i>	5 523	4,05%	8 899	7,61%
<i>Charges exceptionnelles</i>	0	0,00%	-10 804	-9,24%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 523	4,05%	-1 905	-1,63%
RESULTAT DE L'EXERCICE <i>(I) + (II) + (III)</i>	865	0,63%	1 041	0,89%

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 19, Rue Paul Henri Spaak
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. 04 75 78 44 78

ANNEXE

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/13 dont le total est de **223 083 euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 865 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/13 au 31/12/13.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis par le Conseil d'Administration de l'Association le 27/05/2014

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode constant en fonction soit de leur durée de vie prévue :

- Proiciels : 12 mois

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode constant en fonction soit de leur durée de vie prévue, soit de la durée de mise à disposition (constructions sur sol d'autrui) :

- Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- Mobilier : 1 à 10 ans
- Agencements : 1 à 5 ans

1.3 Créances et produits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

Seules les cotisations payées sur l'exercice, ou en début d'exercice suivant, sont enregistrées dans les produits 2013.

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. 04 75 78 44 78

2. AUTRES INFORMATIONS**2.1 Comptabilisation des subventions**

Les subventions à recevoir sont en principe inscrites en compte à la date de leur notification par l'autorité responsable.

Les subventions d'exploitation sont rattachées à l'exploitation de la période qu'elle concerne, en fonction des charges engagées.

2.2 Notes sur le bilana) Immobilisations

	Brute au 01/01/13	Acquisitions	Cession/Mise au rebut	Valeur brute au 31/12/13
Matériel de bureau	20 524,42	0,00	0,00	20 524,42
Mobilier	9 069,08	0,00	0,00	9 069,08
Agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations générales	9 434,86	0,00	0,00	9 434,86
Avance CGE	0,00		0,00	0,00
Sous total immobilisations corporelles	39 028,36	0,00	0,00	39 028,36
Logiciels	3 574,84	0,00	0,00	3 574,84
Sous total immobilisations incorporelles	3 574,84	0,00	0,00	3 574,84
Financières	1 630,26			1 630,26
Sous total immobilisations financières	1 630,26	0,00	0,00	1 630,26
TOTAUX	44 233,46	0,00	0,00	44 233,46

b) Amortissements

	Montant au 01/01/13	Dotations 2013	Diminutions 2013	Montant au 31/12/13
Matériel de bureau	15 071,88	3 083,47	0,00	18 155,35
Mobilier	9 069,08	0,00	0,00	9 069,08
Agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations générales	9 107,08	154,04	0,00	9 261,12
Avance CGE	0,00		0,00	0,00
Sous total immobilisations corporelles	33 248,04	3 237,51	0,00	36 485,55
Logiciels	3 574,83	0,00	0,00	3 574,83
Sous total immobilisations incorporelles	3 574,83	0,00	0,00	3 574,83
Financières				0,00
Sous total immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	36 822,87	3 237,51	0,00	40 060,38

c) Plus-values latentes sur les valeurs de placement

Au 31/12/13 les plus values latentes ont été comptabilisées et elles représentent à la clôture de l'exercice 152,77 €.

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. 04 75 78 44 78